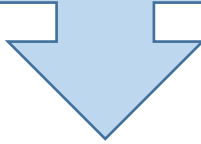


Aperçu du processus d'inscription au permis de chasser à partir de 2023

ETAPE 1. PRE-INSCRIPTION EN LIGNE UNIQUEMENT

- Renseignements de vos coordonnées, portable et mail obligatoires
- Impression par vos soins du cerfa généré par le site
- Paiement Fdc en chèque ou en ligne, (30 € pour la formation et 100 € de caution)

Paiement OFB en ligne, 46 € pour les majeurs, 31 € pour les mineurs

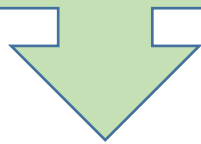


ETAPE 2. ENVOI D'UN DOSSIER COMPLET A LA FDC

ATTENTION :

Tout dossier incomplet se verra refusé par les FDC et OFB

Le détail des pièces à fournir sera indiqué sur le site internet

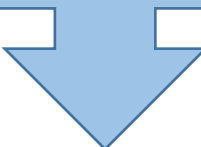


ETAPE 3. SUIVI DE DOSSIER PAR MAIL

Une fois le dossier reçu par la FDC, la demande sera traitée et sous réserve que le dossier soit complet.

Elle sera validée par la FDC et envoyée à l'OFB pour traitement.

Vous recevrez donc toutes les informations nécessaires par mail.

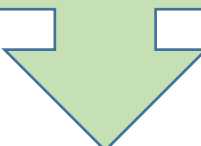


ETAPE 4. CONVOCATION EN FORMATION

Sous condition d'un dossier validé par la FDC et l'OFB (donc complet)

1 : une journée de formation théorique et pratique obligatoire,

2 : une demi-journée de formation pratique complémentaire



ETAPE 5. EXAMEN

- Parcours pratique sur le terrain (21 pts)
- Examen théorique sur ordinateur
 - 10 questions dont 1 éliminatoire (10 pts)
- Total sur 31 points
 - Minimum 25 points/31

